

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE2797

présenté par

M. Vuilletet, rapporteur pour avis au nom de la commission des lois et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 54

À l'alinéa 29, substituer à la référence :

« V »

la référence :

« IV ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.